

démocratie

Mensuel publié par le MOC-CIEP pour promouvoir la réflexion critique et les débats de société

| Mars 2020 | N° 3

SOCIÉTÉ



Grève des femmes : des casseroles au sol et les femmes debout !

Le 8 mars 2019, un appel à la grève féministe invitait les femmes du monde à se mobiliser pour revendiquer leur juste place dans la société. En Belgique, le mot d'ordre a été suivi par des milliers de femmes qui ont soit arrêté le travail, soit défilé dans les rues de la capitale. Un an plus tard, le mouvement s'est intensifié. Vie Féminine s'est activement mobilisée pour cette grève, qu'elle considère comme un moyen de plus de révéler un rapport de forces inégal et un levier d'émancipation pour construire une société égalitaire, solidaire et juste.

PAGE 5

SOCIAL

Housing first Liège, en marche vers le zéro sans-abrisme

PAGE 2

Vivre dans la rue, sans domicile est une problématique majeure qui touche encore bon nombre de Belges. Depuis plusieurs années, de nouvelles politiques publiques de lutte contre le sans-abrisme ont été développées via les initiatives *Housing first*. Les résultats sont encourageants, mais il reste des défis à relever et des améliorations à apporter au dispositif. Éclairage.

INTERNATIONAL

Chili : le crépuscule de transition démocratique inachevée

PAGE 10

Si le soulèvement populaire qui secoue le Chili était hautement probable, sa magnitude a quelque chose d'inédit. Cette révolte prétend décadencer la matrice socio-politique néolibérale d'une transition démocratique qui n'est jamais parvenue véritablement à solder l'héritage de 17 ans de dictature militaire. Que va-t-il sortir de cette crise ? À ce jour, l'avenir reste incertain.

INTERVIEW

Travailleuses domestiques sans-papiers, la lutte au grand jour

PAGE 13

Créée en 2018, la Ligue des travailleuses domestiques regroupe des femmes sans-papiers qui vivent dans l'isolement, la peur et des conditions précaires malgré leur rôle indispensable à notre société. Aujourd'hui, elles sortent de l'anonymat pour revendiquer une régularisation par leur travail mais aussi la lutte contre l'exploitation et les violences dont elles font l'objet au quotidien.



Logement

Housing first Liège, en marche vers le zéro sans-abrisme

> Jean-Michel NZIGIYE (*)

Vivre dans la rue, sans domicile est une problématique majeure qui touche encore bon nombre de Belges, alors qu'il existe un cadre légal censé garantir à chacun et chacune une vie digne. Depuis plusieurs années, de nouvelles politiques publiques de lutte contre le sans-abrisme ont été développées via les initiatives *Housing first*¹ afin de mieux rencontrer cette finalité. Les résultats sont encourageants, mais il reste des défis à relever et des améliorations à apporter au dispositif. Éclairage à partir d'une analyse du réseau d'acteurs soutenant l'initiative *Housing first* à Liège.

En Belgique, plusieurs grandes villes d'abord et de plus petites implantations ensuite ont expérimenté depuis 2013 le modèle du *Housing first* avec des résultats dépassant ceux des approches classiques de lutte contre le sans-abrisme² en termes d'accès effectif au logement et d'impact sur les processus d'intégration et de rétablissement. Préoccupé par les situations de sans-abrisme, nous avons mené une recherche dans le cadre d'un mémoire de fin de Master en sciences politique, économique et sociale sur le réseau *Housing first* de Liège, qui figure parmi les villes pionnières du projet. Nous avons voulu comprendre comment le réseau qui a permis la mise en place de ce projet mobilise la compétence collective et identifier les difficultés rencontrées par les acteur·rice·s de terrain afin d'objectiver le potentiel de cette initiative pour éradiquer le sans-abrisme du territoire liégeois et proposer des pistes d'amélioration pour le futur.

Housing first, un modèle innovant

Housing first est une initiative développée par Sam Tsemberis³ à New York en 1992 qui s'inscrit dans les politiques de lutte contre le sans-abrisme, prônant le «logement d'abord», contrairement aux approches classiques dans lesquels l'accès au logement individuel constitue l'étape ultime d'un long processus de sortie de la rue. La pratique *Housing first* veut donc rompre avec ce que Pleace et Bretherton⁴ appellent la culture du «prêt à être logé» qui met en avant des services dits «par paliers» considérés comme les étapes préalables avant la stabilisation des personnes dans un logement : se faire soigner, se désintoxiquer,

se définir des objectifs et un projet de vie, trouver un travail, etc. *Housing first* propose ainsi à des personnes sans-abri de «longue durée», «un accès immédiat au logement depuis la rue, sans autres conditions que celles auxquelles est soumis un locataire lambda (payer son loyer et respecter son contrat de bail)»⁵.

Dans ce modèle, le logement constitue la pierre angulaire de l'intégration sociale. Mais il n'est pas tout. Il est lié à «un accompagnement adapté, intensif et pluridisciplinaire, disponible aussi longtemps que nécessaire et centré sur les choix du locataire»⁶ qui rend possible cette intégration sociale. Les équipes pluridisciplinaires regroupent infirmier·ère, psychologue, assistant·e social·e et éducateur·rice spécialisé·e. Quand elles ne sont pas pluridisciplinaires, elles organisent leur travail en réseau, avec des partenaires détenant l'expertise nécessaire (secteurs de la santé physique ou mentale, toxicomanie, aide sociale, insertion socioprofessionnelle...).

Coopérer pour répondre aux défis

À Liège, *Housing first* s'est ainsi constitué en réseau interinstitutionnel avec une quarantaine de partenaires dont le Relais social du pays de Liège, le Plan de cohésion sociale, le service de captage de logement, le CPAS de Liège, Habitat service, Psy 107 et le CHR. Avec un taux de maintien en logement des usager·ère·s de 90%, le dispositif liégeois semble montrer son efficacité. L'équipe de *Housing first* Liège a pu reloger et accompagner treize hommes et cinq femmes en 2019. En plus d'un accompagnement intensif pour les démarches administratives et activités de la vie quotidienne, toutes ces personnes bénéficient d'un accompagnement spécifique dans

1. En Belgique, les conditions permettant l'implémentation de pratiques *Housing first* sur le territoire ont été permises grâce à l'élaboration en 2012 du second Plan fédéral de lutte contre la pauvreté et spécifiquement l'Action 76 du Plan visant la mise en route d'initiatives inspirées de l'approche *Housing first* dans les cinq plus grandes villes du pays.

2. C. BUXANT, «La fin du sans-abrisme est possible», *Démocratie*, mars 2018.

3. S. TSEMBERIS, *Housing first, The Pathways Model to End Homelessness for People with Mental Illness and Addiction*, Minneapolis, Hazelden, 2010.

4. N. PLEACE, J. BRETHERTON, «The Case for Housing first in the European Union: A Critical Evaluation of Concerns about Effectiveness», *European Journal of Homelessness*, vol. 7, n°2, 2013.

5. C. BUXANT, *op.cit.*

6. *Ibid*

le domaine de la santé afin de répondre aux besoins prioritaires, indispensables au rétablissement et à l'insertion sociale. Cet accompagnement contribue à réhabiliter la dignité des personnes en leur permettant de réaffirmer leur identité propre tant sur le plan du droit commun que sur le plan symbolique.

Toutefois, en dépit de l'efficacité du dispositif en termes de taux de maintien et de rétablissement de la dignité humaine, le réseau rencontre un certain nombre de difficultés. Le handicap majeur est l'injonction paradoxale faite aux acteur·rice·s : il vous est demandé d'aller «sauver le monde» sans vous en donner les moyens, ni humains ni financiers.

Les huit principes du Housing first

Le modèle *Housing first* défini par Sam Tsemberis est centré sur les personnes sans domicile souffrant de troubles psychiques sévères avec une triple mission : lutter contre le sans-abrisme, promouvoir le rétablissement et l'inclusion sociale des personnes souffrant de troubles psychiques et de problèmes d'addiction. Il fonctionne sur base de huit principes¹.

le logement comme droit fondamental

En Belgique, ce droit a été ancré dans l'article 23 de la Constitution belge : chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Du respect, de la bienveillance et de la compassion pour tous les locataires

Housing first souligne l'importance d'un rapport respectueux et bienveillant entre les travailleurs sociaux et les habitants *Housing first* (attitude ouverte et sans préjugés).

L'engagement à travailler avec le locataire *Housing first* aussi longtemps que nécessaire

La durée de la disponibilité de l'aide n'est pas spécifiée à l'avance. L'accompagnement est également disponible indépendamment du logement.

Du logement diffus

Chaque habitant doit pouvoir disposer d'un logement individuel. Idéalement, les logements sont répartis dans différents quartiers ou dans la ville.

La séparation du logement et de l'accompagnement

Le locataire peut accéder et garder son logement quelles que soient ses motivations ou choix en matière de traitement et d'accompagnement.

La liberté de choix et l'autodétermination

Celle-ci s'applique dans tous les domaines possibles : le logement, le quartier et le mode de logement. Le travailleur social essaie de suivre l'habitant dans ses choix et vise une indépendance maximale.

Le rétablissement

Housing first ne veut pas seulement répondre aux besoins de l'habitant *Housing first*, mais veut également viser son rétablissement, c'est-à-dire son bien-être, tout en s'assurant que les conditions de base soient présentes (des relations sociales, des occupations journalières...).

La réduction des risques

L'accent n'est pas mis sur le traitement ou la thérapie, mais sur la limitation des problèmes de santé/dégâts liés à l'abus de substances, tant pour l'utilisateur que pour la société.

1. <http://www.housingfirstbelgium.be/medias/files/osons-housing-first-handbook-fr-1.pdf>

Tous les acteur·rice·s du réseau s'accordent sur le fait qu'il·elle·s sont confronté·e·s à deux difficultés importantes : le nombre limité de sans-abri qu'il·elle·s ont la capacité d'accueillir et la qualité insuffisante de l'accompagnement offert. La raison en est simple : le nombre d'accompagnateur·rice·s est trop faible.

Face à ces difficultés, le réseau a mis en place une série d'opérations et de mesures en sorte d'assurer le «pouvoir coopérer», le «vouloir coopérer» et le «savoir coopérer». Le but étant de développer et de faire progresser la coopération⁷ au sein du réseau.

Pouvoir coopérer Pour les acteur·rice·s, il s'agit de pouvoir coopérer pour éviter les rivalités qui handicapent leurs performances. Un climat de confiance et la valorisation des apports individuels de chaque institution partenaire contribuent à accentuer la capacité de coopérer. En guise de moyens d'action, le réseau a mis à disposition des acteur·rice·s, des supports documentaires et des technologies modernes de communication. Le partage d'informations est une opération sélective vu qu'il existe des réseaux ponctuels ou permanents autour de chaque usager·ère. C'est donc un exercice d'équilibre entre la nécessité professionnelle, le besoin et le consentement de l'usager·ère.

Sur le plan opérationnel, le réseau présente quatre services principaux qui sont : le service de coordination, celui d'accompagnement socio-administratif, celui du captage de logement et le service médical. Il y a une répartition claire des responsabilités au sein du réseau et une mutualisation des moyens d'action.

Différents enjeux animent cette mutualisation à savoir : opérationnaliser la politique de mise en logement en respectant les principes de l'approche *Housing first*, faire des économies, élargir l'offre dans le domaine de la lutte contre le sans-abrisme et créer une dynamique collective entre les acteur·rice·s de lutte contre la précarité et la pauvreté dont le sans-abrisme.

Vouloir coopérer La montée en complexité du sans-abrisme et les situations de travail qui obligent à prendre en compte de nombreux critères (obligation de résultat, qualité du service, bien-être des bénéficiaires et des travailleur·euse·s, impact, exigences inhérentes à la rupture que représente l'innovation qu'est *Housing first*, nécessité du travail en réseau) sont autant de raisons qui motivent à la coopération des acteur·rice·s entre eux·elles. Pour ce faire, les pionnier·ère·s du réseau ont organisé une campagne de sensibilisation et de mobilisation des acteur·rice·s existant·e·s, pour les rassurer et susciter leur adhésion. Des réunions hebdomadaires pour faire un état d'avancement des travaux et des ajustements mutuels sont également organisées. De plus, les acteur·rice·s ont développé des liens de solidarité au sein du réseau. Cette solidarité interins-

7. G. LE BOTERF, *Construire les compétences collectives : Coopérer efficacement dans les entreprises, les organisations et les réseaux de professionnels*, Paris, Eyrolles, 2018.

titutionnelle est facilitée par des relations interpersonnelles ainsi que la proximité physique, intellectuelle et idéologique des acteur·rice·s. En plus de la reconnaissance des contributions singulières des institutions partenaires, la valorisation au sein du réseau passe notamment par leur responsabilisation.

Savoir coopérer Au sein du réseau *Housing first* Liège, des formations et apprentissages mutuels ont été organisés sur les thématiques de logement, d'accompagnement social et de l'approche *Housing first*. D'autres formations concernent la gestion de la précarité et de la pauvreté d'une manière générale. En dehors de Liège, les acteurs du réseau participent à des immersions, des séminaires, des interventions, dans un objectif formatif et de travail en réseau. Le réseau *Housing first* Liège a produit divers outils pour coordonner les activités et faciliter la prise en charge des bénéficiaires. Parmi ces outils il y a le guide des opérateurs sociaux locaux, le guide méthodologique, le formulaire unique de demande de logement et la base de données des bénéficiaires. La capitalisation d'expériences acquises y est progressive et porte sur les risques, les actions, les résultats obtenus.

Ainsi le « savoir coopérer » se construit-il et se renforce à travers tous ces éléments mais aussi par la défense politique en commun du modèle *Housing first*.

Pistes de solution

Nous l'avons dit, les bons résultats ne doivent pas occulter les conditions de travail très difficiles consécutives aux faibles ressources financières et humaines, mais également à la rareté de logements à prix abordables pour un public précarisé et à très faible revenu. Pour dépasser ces difficultés, il faudrait renforcer les services de *Housing first*. Cela permettrait en effet une meilleure stabilisation, une réduction plus importante de la toxicomanie et de l'alcoolisme, une amélioration de la santé mentale et physique, mais aussi plus d'intégration sociale. Cela aurait aussi le potentiel de réduire les coûts des autres services comme ceux de l'hôpital, de la police et de la justice. Ainsi serait-il judicieux de créer davantage de postes d'accompagnateur·rice·s sociaux·ales pour non seulement élargir l'offre de prise en charge, mais aussi garantir l'accompagnement assidu requis par le public.

Si on adhère au raisonnement, on ne peut que conclure qu'il est grand temps de requalifier les priorités et procéder dès lors à trois ajustements :

Primo, on est dans un scénario où la reconstruction passe par une forme de déconstruction de l'existant en même temps qu'on cherche à intégrer toutes sortes d'expertises préexistantes. Il s'agit de le faire non pas contre, mais bien avec les autres acteurs de

l'accueil et de l'accompagnement dans le logement (les maisons d'accueil), les acteurs publics (la ville). Bref, le nouveau paradigme « zéro sans-abri » doit être co-construit.

Secundo, il faut que tout le public très précarisé en besoin de logement soit éligible sans discrimination comme c'est le cas en Finlande, terrain qui présente l'expérience européenne la plus probante. Car, sans cela, un effet pervers potentiel peut se développer : pour bénéficier de l'aide *Housing first*, le candidat serait, par exemple, contraint de préalablement se droguer ! C'est pour éviter cela que la Finlande a créé le *rapid rehousing*. Il présente un caractère clairement préventif dans la mesure où il permet une réinsertion rapide d'un public précarisé dont le principal sinon l'unique problème est le manque de logement ; dans une formule aussi rapide, l'accompagnement social et médical nécessaire est sensiblement plus faible.

L'Écosse a quant à elle mis au point un *Housing first* spécifique dédié aux jeunes. Un tel modèle spécifique pourrait parfaitement convenir aussi à d'autres publics particuliers : femmes battues, réfugié·e·s reconnu·e·s qui cherchent leur premier logement, etc.

En tout état de cause, la Belgique pourrait utilement s'inspirer de ces expériences étrangères, et en tout cas, à notre estime, de l'expérience finlandaise. L'inspiration ne nécessite pas de « plaquer » purement et simplement une situation sur l'autre : il n'est évidemment pas interdit d'adapter.

Tertio, pour éradiquer complètement le sans-abrisme, il faudra coupler l'approche *Housing first* et le *rapid rehousing* à des politiques efficaces de prévention, dans toutes sortes de registres : politiques de lutte contre la pauvreté, promotion de la cohésion sociale, renforcement des structures familiales, enseignement, formation, emploi... sans oublier les politiques migratoires et la problématique des sans-papiers qui doivent être réglées parallèlement, car ceux-ci, n'étant pas enregistrés et ne pouvant avoir accès au revenu d'intégration, ne peuvent pas non plus être pris en charge dans le cadre de *Housing first*.

Le problème du manque de logements abordables ne pourra être résolu que par les efforts conjoints et concertés des CPAS et des communes via leurs régies foncières, les logements sociaux, les Agences Immobilières Sociales, des bailleurs sociaux et des parcs locatifs associatifs et privés. Cette coopération en réseau autour d'une responsabilité partagée permettrait de convertir l'énergie considérable que dépense *Housing first* aujourd'hui dans le captage de logement en amélioration de la qualité de l'accompagnement au profit autant des travailleur·euse·s sociaux·ales que des usager·ère·s. #

(*) Travailleur social



Les femmes sont de plus en plus nombreuses dans le monde à faire appel à la grève pour réclamer leurs droits.

📁 SOCIÉTÉ

Grève des femmes : des casseroles au sol et les femmes debout !

> Aurore KESCH (*)

Le 8 mars 2019, un appel à la grève féministe invitait les femmes du monde à se mobiliser pour revendiquer leur juste place dans la société. En Belgique, le mot d'ordre a été suivi par des milliers de femmes qui ont soit arrêté le travail, soit défilé dans les rues de la capitale. Un an plus tard, le mouvement s'est intensifié. Vie Féminine s'est activement mobilisée pour cette grève, qu'elle considère comme un moyen de plus de révéler un rapport de forces inégal et un levier d'émancipation pour construire une société égalitaire, solidaire et juste.

Le recours à la grève n'est pas neuf dans l'histoire du féminisme. Comme le rappelle Sabine Panet dans le magazine *Axelle*, les femmes font grève, partout, depuis longtemps. Dans l'espace privé, là où on les attend le plus. Mais aussi dans le monde du travail et dans l'espace public¹. Depuis une quarantaine d'années, le concept de grève féministe s'est développé à travers le monde, invitant les femmes à arrêter le travail dans les différentes sphères de leur vie. Ainsi, en 1975, les Islandaises ont mis sur pied leur première grève féministe qui a rallié 90% des travailleuses mobilisées pour réclamer l'égalité de droits. Par la suite, elles feront d'autres grèves qui aboutiront no-

tamment à l'imposition de façon contraignante du principe «à travail égal, salaire égal». En Espagne, des féministes inspirées par l'exemple islandais ont organisé depuis deux ans des «Grèves de Toutes» à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes. En 2018, plus de six millions d'Espagnol·e·s ont répondu à l'appel.

Chez nous, la grève des femmes a aussi son histoire. Des «Femmes Machines» de Herstal, qui en 1966 ont arrêté totalement leur travail pour obtenir un salaire égal aux hommes, à celles qui, plus récemment, veulent faire grève dans d'autres dimensions de leur vie, parce que le système patriarcal y œuvre aussi : la Belgique bouge. Le 8 mars

2019 d'abord, à l'invitation du Collectif-e-f 8 maars. Et cette année, dans un grand élan partagé par toutes les femmes, collectifs et associations qui ont décidé de faire front.

Une grève pour révéler l'invisible

Lorsque les femmes font grève par un arrêt du travail rémunéré, du travail domestique, de la consommation ou du soin aux autres, elles rendent paradoxalement visible par leur absence leur rôle primordial dans l'accomplissement de toutes ces tâches invisibles. Si toutes les femmes s'arrêtent, c'est le monde qui s'arrête. Il s'agit en effet de montrer

à quoi peut ressembler une société dans laquelle les femmes ne pallient pas le manque de structures et de politiques publiques.

Mais il y a aussi un autre enjeu direct de la grève concernant les femmes : conscientiser celles-ci du contre-pouvoir qu'elles peuvent incarner. Le 9 juin 1974, une militante du Mouvement de libération des femmes en France s'exprimait en ces mots : « On propose de faire une grève pour que les femmes se rendent compte de ce qui se passerait si elles s'arrêtaient. Qu'elles prennent conscience qu'elles ont un pouvoir, que nous avons un pouvoir, et qu'on peut arrêter le système qui nous fait travailler comme des serfs ». ²

Une grève multidimensionnelle

Que ce soit de manière explicite, à savoir quand les conditions et le contexte concret empêchent les femmes d'accéder à des choix propres, ou de manière implicite, quand absolument tout nous rappelle ce qu'on attend de nous et quelle est notre place, les femmes sont rappelées à l'ordre, dès qu'elles

sortent du rang, dès qu'elles n'agissent pas conformément à ce qui est attendu d'elles, dès qu'elles *ne restent pas à leur place et en place*.

Et bien souvent, cette « place » nous destine à des actions et des gestes constamment dévalorisés, alors qu'ils répondent à de grands besoins collectifs. Ces gestes peuvent être liés à la consommation, au travail domestique, au soin aux autres, au travail rémunéré. Ces quatre thématiques sont en général privilégiées dans les grèves féministes : elles indiquent une partie des « lieux de l'injustice », là où se rejoue sans cesse la pièce des discriminations envers les femmes. Mais parce qu'elle résonne à l'unisson dans les réflexions des femmes, quand elles prennent le temps de se pencher sur leur vie, mais aussi, parce qu'elle est une magnifique porte d'entrée vers les quatre autres dimensions, la « charge mentale » a été ajoutée aux thématiques ciblées par Vie Féminine.

La charge mentale

La charge mentale, c'est cette responsabilité assumée en majorité par les femmes et qui consiste à organiser, planifier, programmer la vie quotidienne.

Cela va de la gestion de l'agenda collectif (« On attend de moi que je "pense à tout", que je sois la "fonction rappel" ») aux multiples rendez-vous familiaux ou de l'entourage à assurer (« Plus beaucoup de temps pour moi, une fois que j'ai tout réglé », « les femmes doivent toujours se plier en quatre pour les autres »).

Si elle est difficilement quantifiable, cette charge mentale est très souvent évoquée par les femmes comme une dimension transversale aux autres thématiques, relativement lourde à vivre, d'autant plus que, par définition, elle ne s'arrête jamais...

Héritée directement de notre socialisation genrée et des notions de don de soi et de sacrifice qui la sous-tendent, comme « caractéristiques typiquement féminines » (« on m'a toujours dit que je devais être disponible pour les autres »), cette attitude sacrificielle est souvent invisibilisée alors qu'elle est essentielle au bon fonctionnement d'un groupe, qu'il soit familial ou pas.

La charge mentale souvent assumée par les femmes les confine dans un rôle qui limite leurs marges de manœuvre et l'amplitude de leurs propres choix. Une injustice particulièrement indétec-



Vie Féminine a organisé des animations un peu partout en Wallonie et à Bruxelles pour préparer la grève.

table dans ce monde qui préfère souvent feindre que l'égalité est atteinte, plutôt que d'écouter ce que les femmes vivent réellement...

Le travail rémunéré

L'emploi des femmes est une condition de leur indépendance. Mais elles restent majoritaires à occuper les emplois précaires, et cela d'autant plus si elles sont migrantes ou racisées. C'est ainsi que 76% des travailleur·euse·s en temps partiel sont des femmes³. Si le temps partiel est choisi pour certaines, il est subi par la majorité d'entre-elles, faute de ne pas trouver un temps plein ou faute de ne pas trouver de solution aux travaux ménagers ou à la garde des enfants. Le temps partiel, c'est surtout des horaires atypiques et peu pratiques, un salaire réduit, une pression vers plus de fluctuation dans les horaires de travail et la difficulté d'atteindre une carrière complète à l'âge de la pension. Ces emplois et ces carrières précaires se répercutent évidemment sur le salaire et les pensions des femmes qui stagnent toujours plus bas que ceux des hommes. Les réalités des femmes au travail mettent en lumière une organisation de la société qui dévalorise l'activité non marchande et privilégie la flexibilité des travailleur·euse·s.

Le travail domestique

Selon les calculs tout récents mis en avant par Oxfam⁴, 42% des femmes dans le monde ne peuvent avoir un travail rémunéré « en raison d'une charge trop importante du travail de soin qu'on leur fait porter dans le cadre privé/familial », contre seulement 6% des hommes.

Sous cette thématique, on retrouvera notamment le partage des tâches encore fortement genré et inégalitaire, mais aussi la « double journée » de beaucoup de femmes (« Tu travailles toute la journée et soir, c'est rebelote chez toi. Il est tard quand on peut s'asseoir... »)

La préparation du repas ou du carterable quand on a des enfants, constitue une partie du quotidien d'une majorité de femmes, car c'est ainsi qu'on les a socialisées... pour être au service de leur entourage dans la sphère privée. Et on est loin de la caricature quand on dit ça. Le

Une histoire de casseroles

La casserole, c'est cet objet choisi collectivement pour lancer et accompagner le travail de sensibilisation qui a démarré en novembre 2019, en amont de la grève.

La casserole, ce n'est pas vraiment anodin. Cet objet symbolise l'endroit où la société voudrait confiner les femmes. Il renvoie, à la fois vers la sphère privée où les tâches dites de reproduction (liées aux enfants, au social, au soin aux autres...) sont omniprésentes, mais aussi vers ce côté « nourricier » de la « bonne » femme : celle qui s'occupe et se dévoue pour ses proches.

La casserole, c'est un symbole puissant et subversif qui évoque cet ordre maintes fois lancé aux femmes de « retourner à leurs casseroles ». Que ce soit dit avec « humour », par provocation, ou par conviction, dans tous les cas, cette injonction repose sur une forme d'organisation du monde et la renforce : le patriarcat. Quand, dans une manifestation à laquelle vous participez, vous êtes la destinataire hallucinée d'une injonction du genre : « Et les femmes, retournez à vos casseroles ! », vous mesurez à quel point on est encore loin d'échapper aux représentations qui nourrissent ce système de domination encore bien en place.

Les casseroles se sont donc invitées partout dans les actions relatives à la grève : pour faire du bruit lors de l'action du 8 mars, illustrer les affiches, comme support à de nombreux ateliers de créations artistiques féministes. Elles ont aussi réceptionné, aux creux des animations qui se sont organisées un peu partout, les paroles des femmes qui dénoncent ce qui leur pèse au quotidien, ou à tout le moins, de manière récurrente.

Mais vous l'aurez compris, ces casseroles de grève ne sont pas les casseroles rutilantes et fumantes « qui sentent bon le logis bien tenu », dans le goût des images d'Épinal ou encore des publicités des années 50 qui félicitent « la » femme pour l'organisation parfaite de son foyer. Nos casseroles de grève sont quant à elles cabossées, détournées, jetées... On les balance sur les pavés, pour dire « stop » et manifester la nécessité de changement.



Quand les femmes déposent leurs casseroles et disent lesquelles elles veulent balancer, elles sont souvent d'accord. Seuls les mots et les expressions changent, mais ils dénoncent souvent un même type de réalité. Parce qu'elles vivent les mêmes choses.

nombre de femmes qui parlent encore de rentrer pour faire *leur* souper ou *leur* repassage, *leur* nettoyage, *leur* ménage est assez éloquent.

En 2016, l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes publiait « si nous considérons l'emploi du temps des femmes et des hommes comme un reflet fidèle de la manière dont ils organisent leur quotidien, nous constatons que les stéréotypes de genre sont encore aussi immuables qu'il y a 15 ans. Les hommes consacrent davantage de temps que les femmes au travail rémunéré et les femmes consacrent, elles, davantage de temps aux tâches ménagères et aux enfants. [...] Les stéréotypes de genre quotidiens sont immuables, mais surtout, ils semblent encore bien plus présents

qu'avant 2013. Le fossé en termes de durée de temps de loisirs entre les femmes et les hommes s'est élargi. Il s'agit de la conséquence d'une augmentation de temps de loisirs chez les hommes... »⁵

Le soin aux autres

« Ce qui me pèse, c'est de devoir toujours gérer les conflits de famille pour que tout le monde s'apaise⁶ ». Dans leur vie privée ou à travers leur emploi, ce sont souvent aux femmes qu'on « confie » le *care*, ce « souci » de l'autre. Prendre soin des autres leur incomberait parce que leur « nature » serait ainsi faite... Ce sont elles qui portent et donnent naissance aux enfants, de là à penser que ce sont donc elles qui s'en occupent le mieux, il n'y a qu'un pas...



© Santiago Sileo

que franchissent la plupart des gens. Le don de soi, l'esprit de sacrifice pour sa famille, et par extension, à son entourage et aux autres sont des caractéristiques très stéréotypées, mais qui ont la peau dure.

Les femmes qui osent dire qu'elles ne veulent pas d'enfants ou les grand-mères qui osent refuser, même très rarement, de garder leurs petits-enfants, le savent bien : c'est de ce côté-là qu'on attend les femmes et qu'on entend les laisser. Une grande partie des acteurs de notre socialisation s'ingénie à faire rentrer dans la tête des femmes que leur bonheur passe d'abord par le fait de s'occuper et de rendre heureux les autres⁷.

Cette dimension recouvre vraiment des réalités alarmantes. Cristina Carrasco, docteure en sciences économiques et professeure au Département de Théorie économique de l'Université de Barcelone, a publié en 2015 une étude sur la prise en charge du soin aux autres⁸ : « [...] Les résultats montrent que les soins post-hospitaliers sont assumés pour l'essentiel dans les foyers et, surtout, par la population féminine. Ils montrent aussi que cela représente d'énormes coûts de divers types pour les personnes soignantes ; coûts qui demeurent invisibles aussi bien pour l'économie que pour la société. Mais cela représente aussi des coûts sociaux, des coûts qui ne sont pas pris en compte dans les études habituelles d'économie de la santé et qui peuvent avoir, à moyen terme, des conséquences significatives :

répercussions négatives sur la participation des femmes au marché du travail ; augmentation des coûts de santé du fait de la dégradation de la santé des personnes soignantes ; perte de bien-être de la population soignée, etc. »

La même logique est à l'œuvre dans les secteurs professionnels : ce sont aussi les femmes qui se chargent d'assurer des services à la collectivité avec des moyens financiers trop faibles. Les métiers des secteurs de la petite enfance, de la santé, du social ou encore du nettoyage sont féminisés à plus de 85 %, ⁹ mais souffrent de manque de personnel, de grosses charges de travail, de fortes pressions et de stress, le tout pour des salaires trop bas.

La consommation

La thématique de la consommation interroge nos manières de consommer et leur organisation pratique. Elle porte aussi sur les options prises au niveau du commerce international, les questions éthiques ou écologiques, et la marge de manœuvre possible appartenant aux citoyen·ne·s. Elle peut aussi mettre en lumière des réalités comme la taxe rose¹⁰, le « feminism-washing¹¹ », et d'autres phénomènes liés au capitalisme. Une thématique à aborder sans modération, tant elle est révélatrice de nos vies, qu'il faut cependant aborder avec une vigilance essentielle : ne pas culpabiliser les femmes en dressant les « bonnes » manières de faire contre les

« mauvaises ». Cherchons plutôt à analyser les différentes forces à l'œuvre et les leviers sociétaux que l'on pourrait activer pour plus de justice et d'égalité.

Une grève à notre manière

Pour Vie Féminine, la grève du 8 mars s'est organisée, en poursuivant, comme toujours, les objectifs au cœur des missions d'Éducation permanente féministe (EPF) : rencontrer les femmes, décoder, avec elles leurs réalités, la transversalité des discriminations qui les unit, analyser de manière critique et faire valoir, avec elles, leurs droits à travers un choix quasi illimité de projets, d'interpellations, d'activités, d'événements... Autant de manières de s'inscrire dans un horizon d'émancipation individuelle et collective et de transformations sociales.

Du visuel choisi aux outils d'animation et de mobilisation, en passant par un processus collectif soutenu, nous nous sommes ainsi lentement—mais sûrement—appropriés la grève, en nous posant de nombreuses questions, en interrogeant nos objectifs concrets et les moyens de les rencontrer, en démultipliant les lieux qui y travaillent et en les articulant le plus étroitement possible. En tant que mouvement d'éducation permanente, il est en effet essentiel de permettre à la plus grande diversité possible de femmes de participer à cet événement. Participer en étant là, d'une manière ou d'une autre dans le processus (celle qui conviendra le mieux à chacune), mais aussi en « prenant part », en se réappropriant le concept de la grève pour en faire un endroit de revendication « à elle », « habité par ses propres réflexions sur sa vie ».

La volonté est d'affirmer, avec toutes les femmes qui le souhaitent, qu'il y a des rôles et tâches qui sont « imposés » aux femmes dans la sphère privée, le « ménage », la famille... et que ces rôles et ces tâches sont dévalorisés, minimisés et invisibilisés, alors qu'ils permettent à toute une société de fonctionner.

Mais nous ne voulons pas le faire de manière désincarnée, dans des discours qui ne s'ancrent nulle part. Ces affirmations—fruits d'une longue expérience

de contact avec les réalités de vie des femmes et du travail d'EPF à partir de celles-ci – nous les souhaitons alimentées, nourries, portées par les femmes elles-mêmes.

Sans non plus instrumentaliser les femmes, ni leur faire dire que ce que l'on a envie d'entendre... Il n'y pas d'émancipation possible de l'extérieur. Vie Féminine veut offrir des espaces et des temps privilégiés aux femmes pour qu'elles puissent réfléchir au sens de leur propre grève et instaurer une dynamique, à partir des femmes elles-mêmes et des endroits où elles vivent. Car il s'agit bien de ce rêve : une dynamique de préparation bouillonnante, dans tous les lieux possibles, sans une centralisation décidée ailleurs, pour que les femmes puissent trouver ou inventer une manière de faire grève qui leur aille comme un gant.

Une grève pour toutes

Mais comment parler à toutes les femmes en élargissant le cercle au-delà des fémi-

nistes convaincues, habituées aux manifestations et aux revendications en tous genres, pour faire en sorte que chaque femme se sente concernée par ce qui est en train de se passer ? Après tout, la plupart d'entre elles subissent en partie les mêmes discriminations. Dans cette ère où l'inclusion est un objectif souvent énoncé, mais plus rarement accompli, nous voulons affiner nos vigilances et regarder du côté des femmes qui ne se disent même pas qu'elles ont envie ou devraient faire grève, qui n'oseraient pas la faire pour toute une série de raisons, ou qui n'y auraient tout simplement pas accès...

C'est bien pour cela que le processus dans lequel Vie Féminine s'est engagé depuis des mois paraît, à certains égards, encore plus important que le 8 mars lui-même. Toutes ces prises de conscience, ces débats, ces renforcements, entre femmes, sur l'injuste présent au creux de nos vies et surtout sur la légitimité de vouloir le remplacer par un respect plus fort de nos droits ou un renforcement de ceux-ci... Voilà bien ce qui anime nos quo-

tidien actuellement, avec une politisation à tous les stades, et une volonté féroce de transformation concrète de la société. Car en réalité, nous ne demandons rien de scandaleusement impossible : une répartition juste des réponses aux besoins de toutes et tous et donc une prise en charge collective bien plus efficiente. Ce qui est scandaleux, c'est l'ombre projetée sur ce qui, dans la vie des femmes, est confisqué pour permettre à l'entièreté du monde de fonctionner... Le 8 mars entend montrer que « quand les femmes s'arrêtent, le monde s'arrête ! », non pas pour l'interrompre net, évidemment ; mais pour qu'il tourne mieux. En tenant compte de la moitié de sa population, de ses aspirations et en rendant visible le travail indispensable fourni par celle-ci. Mieux : en appelant les États à prendre la responsabilité des choses qui ne devraient pas peser aussi lourdement sur la vie des femmes. Une responsabilité collective, qui semble tant faire défaut dans les réalités que recouvrent les thématiques choisies pour cette grève... #

(*) Présidente Vie féminine

En plus des casseroles, il y a aussi notre « pavé », notre outil tout-terrain, ce petit carré, qu'on peut emporter et déposer partout et qui, une fois déployé, nous donne à réfléchir. Et à agir. Parce que le *recto* fait découvrir une affiche à compléter (en indiquant ce que nous voulons balancer le 8 mars) et à diffuser où bon nous semble, le *verso* donne lui de quoi « creuser » quelque peu les thématiques choisies (la charge mentale, le travail rémunéré, le travail domestique, le soin aux autres ou la consommation) à l'aide de questions.

Des questions simples, mais variées, avec en transversale, la question suprême : est-ce « souvent assumé par les femmes ? ».

« Est-ce que dans ma vie, je m'occupe d'enfants, de personnes âgées, de malades, de proches ? Comment je le fais ? Comment ça s'est mis en place ? ».

« Est-ce que j'ai l'impression de faire du travail invisible au quotidien ? »

« Chez moi, qui fait les courses ? » « Quels sont mes besoins ? Suis-je la cible de publicités spécifiques ? »

CHARGE MENTALE

- À LA MAISON, SUR QUI ON COMPTE EN GÉNÉRAL POUR PENSER AUX CHOSES DU QUOTIDIEN ?

- QUI S'OCCUPE DE L'AGENDA (PROGRAMME LES ACTIVITÉS, LES TRAJETS, PREND LES RENDEZ-VOUS NÉCESSAIRES ...) ?

- QUI « PENSE À TOUT » ... ?

« Quels sont les boulots que je trouve les plus valorisés (financièrement et symboliquement) ? » « Est-ce qu'il y a des boulots typiquement féminins ? »

Ces interrogations peuvent initier de grandes réflexions, mais aussi aider les femmes à être décidées le 8 mars à identifier ce qu'elle laisserait bien tomber symboliquement un jour...

Pour que ça devienne une responsabilité collective tous les jours.



1. S. PANET, « Grèves de femmes : quand le monde s'arrête de tourner », *Axelle*, Hors-série n° 215-216, pp. 56-57, Janvier-février 2019.

2. *Ibid.*

3. Femmes et Hommes en Belgique, Statistiques et indicateurs de genre, Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes.

4. C. COFFEY, P. ESPINOZA REVOLLO, R. HARVEY, et al., *Celles qui comptent : note méthodologique*, Oxfam GB, Royaume-Uni, 2020.

5. *Genre et emploi du temps, (non-)évolution des stéréotypes de genre, 1999, 2005 et 2013*, Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, 2016.

6. Les témoignages sont issus de rencontres préparatoires à la grève qui ont eu lieu à Mouscron.

7. Un DVD consacré aux violences conjugales (« Quand les murs parlent, il faut oser entendre », une collaboration Vie Féminine-Province de Namur), et réalisé avec des victimes elles-mêmes, montre bien à quel point une telle mission « de l'amour » peut être un terreau fertile pour la mise en place d'une domination par le partenaire... Cette « assignation » à ces caractéristiques dites féminines ne doit plus du tout être considérée comme anodine, ou inoffensive : elle va jusqu'à permettre des féminicides !

8. <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2007-2-page-30.htm?contenu=article>

9. Statbel.fgov.be, 2018.

10. On appelle « Taxe Rose » ou « Woman Tax » un phénomène qui découle d'un constat : les produits de consommation quotidienne destinés aux femmes coûtent systématiquement plus chers que ceux destinés aux hommes. Même lorsqu'ils sont pratiquement identiques. Rédaction RTBF, 6/02/14

11. « Feminism washing », qui consiste, à l'image du « green washing » pour l'écologie, à se donner une image d'entreprise soucieuse d'égalité sans que cela ne soit suivi dans les faits. Le Monde, 8/01/18

Contestation sociale

Chili : le crépuscule de transition démocratique inachevée

> François REMAN (*)

Si le soulèvement populaire qui secoue le Chili depuis plus de trois mois était hautement probable, sa magnitude a cependant quelque chose d'inédit. Au-delà d'un malaise social exprimé dans la rue avec une violence peu ordinaire, cette révolte prétend décadencer la matrice socio-politique néolibérale¹ d'une transition démocratique qui n'est jamais parvenue à véritablement solder l'héritage de 17 ans de dictature militaire. Cette crise pourrait déboucher sur l'élaboration d'un nouveau pacte social (version optimiste) ou voir émerger une réponse autoritariste et réactionnaire (version pessimiste).

Pour être en mesure de saisir les ressorts profonds de la crise actuelle au Chili, il faut se souvenir que le pays est gouverné depuis 40 ans par des normes et des valeurs néolibérales². Cette durée exceptionnelle en fait sans doute un cas unique au monde. Pensé par un groupe d'économistes formés à l'Université de Chicago, imposé à la faveur du coup d'État militaire de 1973 et inscrit dans la constitution de 1980, le modèle néolibéral a constitué la clé de voûte d'une transition vers la démocratie concertée et étroitement contrôlée. Le néolibéralisme, dont d'autres pays d'Amérique latine avaient goûté « les saveurs » via des plans d'ajustements structurels, s'est donc imposé, malgré le retour de la démocratie, comme un horizon politique indépassable, les organisations nationales ne tarissant jamais d'éloges pour vanter ses mérites. Cette persistance du néolibéralisme sans coup férir après la dictature s'explique par l'existence d'enclaves autoritaires au cœur de la démocratie chilienne mais aussi par l'absence de modèle de gouvernabilité concurrent au sein du champ politique latino-américain au sortir des années 1980.

L'univers de sens du Chili nouvellement démocratique en 1990 s'était donc constitué autour d'une rationalité politique qui a consacré l'émergence d'un « sujet néolibéral » profondément individualiste valorisant avant tout sa propre autonomie et se démarquant des intérêts collectifs. Il s'agissait jusqu'au 18 octobre d'un sujet dépolitisé s'accrochant quotidiennement à des faux-semblants d'une normalité présentée par le sociologue Abraham Franssen, comme « celle d'une société marchandisée, consommée, individualisée, amnésique et dépolitisée. Une société de compétition et de consommation

généralisées qui a affecté les subjectivités, en souffrance ou instrumentalisées, consommées et consommées, dans une tension permanente pour assurer la survie ou pour rester dans la course, réduisant la légendaire convivialité, au mieux, à l'espace familial et transformant la promenade dominicale en déambulation dans les méga-centres commerciaux »³.

L'usure d'un modèle

On ne va pas se pencher ici sur l'analyse des indicateurs socio-économiques explicatifs à l'émergence de la contestation sociale. L'ensemble des rapports des organisations internationales convergent en général pour reconnaître au Chili un dynamisme économique certain mais qui se cumule avec de grandes inégalités sociales. Au sein de l'architecture socio-économique chilienne, ce sont les biens communs de l'éducation, de la santé et des pensions largement privatisés qui traduisent la dimension la plus brutale du néolibéralisme tant ils sont vecteurs d'inégalités et d'exclusion sociale. Mais si les inégalités affolantes sont le sous-bassement explicatif des événements que traverse le Chili actuellement, elles ne rendent pas assez compte des dynamiques d'interaction au sein de la société chilienne et les verrous du modèle rendant émancipation et mobilité sociale laborieuses. Surtout, elles ne disent pas assez sur le niveau de méfiance et de rejet de la société envers le monde politique et la profonde crise de représentativité qui a accompagné la transition vers la démocratie. L'éruption sociale actuelle dit par contre beaucoup et de manière violente sur les lacunes de cette transition démocratique inachevée.

Dans son livre sur le bilan politique des gouvernements de centre gauche entre 1990 et 2010, Ma-

1. Le concept de « matrice socio-politique » est utilisé par Manuel Antonio Garretón pour comprendre les transformations des sociétés latino-américaines en surmontant la dichotomie entre la structure et les acteurs. Voir M. CAVAROZZI, P. CLEAVES G. GEREFFI, J. HARTLYN, *Latin America in the 21st century. Toward a new sociopolitical matrix*, The North South Center Press, 2003.

2. O. R. CONTRERAS, *La dictature de Pinochet en perspective, Sociologie d'une révolution capitaliste et néoconservatrice*, Paris, L'Harmattan, 2007.

3. Le récit d'Abraham Franssen à consulter sur le site du CETRI détaille à la perfection les ressorts, le profil, les aspirations et les limites des dynamiques contestataires en cours, face à une élite prête à lâcher du lest pour garder ses privilèges (sic). <https://www.cetri.be/Chili-l-insurrection-venue>



Casques de chantier, masques...
les manifestants se protègent
de la violence de la répression.

uel Antonio Garretón fait à juste titre remarquer que «la contestation des bienfaits supposés d'un modèle qui démontrait son succès en termes de croissance économique et d'insertion sur les marchés internationaux mais qui peinait à offrir un projet démocratique complet est apparue dès 2006 à partir des mobilisations de la société civile. Cette contestation exigeait une modification des lignes directrices du modèle économique et soutenait la possibilité d'une alternative au dogme néolibéral de l'économie chilienne»⁴. Cette transformation aurait supposé de renforcer l'action de l'État et de ne plus confier au seul marché la mise en place de politiques publiques. Trop peu a été fait.

Les événements actuels doivent en conséquence s'analyser en les replaçant dans une dynamique de contestation qui a débuté il y a une vingtaine d'années. En 2001, 50.000 étudiant-e-s du secondaire manifestèrent contre le modèle néolibéral (*el mochilazo*) en scandant dans les rues de Santiago «La asamblea manda no el gobierno» ce qui revenait à dire «À nous de définir le cap, pas au gouvernement ou aux partis politiques». En 2006, plus d'un million d'adolescent-e-s manifestèrent dans tout le Chili pour réclamer une éducation gratuite et de qualité (*el pinguinazo*)⁵. En 2011, la même demande gagna les étudiant-e-s du secondaire (*el movimiento estudiantil*)⁶. En 2018

ont eu lieu de grandes manifestations féministes (*la marcha feminista*).

Les gouvernements successifs (Aylwin, Frei, Lagos, Bachelet, Piñera) ont en grande partie ignoré les demandes sociales mais ont complété et perfectionné le modèle néolibéral lui donnant une apparence moderniste, démocratique et futuriste. Un seul mot d'ordre : le Chili est et doit rester le jaguar de l'Amérique latine. Les classes populaires furent gracieusement conviées à participer au progrès grâce à une offre de crédit à la consommation leur permettant de se procurer des biens réservés traditionnellement aux classes moyennes et supérieures.

Le consensus pour saluer le succès économique et social des gouvernements de l'après-Pinochet – bonne croissance économique, insertion

“ La structure sociale oligarchique et inégalitaire a tout simplement fini par user la société chilienne. ”

internationale, baisse de la pauvreté, amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population, spécialement des secteurs populaires – ne changea pas grand-chose à la structure sociale oligarchique et inégalitaire qui a tout simplement fini par user la société chilienne. Les mécanismes d'amortisseur de la contestation (consommation, facilité d'endette-

4. M.A. GARRETÓN, *Neoliberalismo corregido y progresismo limitado. Los gobiernos de la Concertación en Chile, 1990-2010*, Editorial-Arcis, Clasco coediciones, 2012.

5. F. ALVEAR ATLAGICH et M. ROZAS CARLOS, « La révolution des Pingouins, symptôme d'une crise néolibérale », *La Revue nouvelle*, janvier-février 2007.

6. F. REMAN, « Chili. Plus qu'un mouvement étudiant », *La Revue nouvelle*, novembre 2011.

ment, amélioration des infrastructures publiques...) perdant de leur efficacité, l'équilibre précaire qui structurait le Chili post-pinochetiste vola en éclat le 18 octobre 2019.

Une révolte des classes populaires et marginalisées

Selon l'historien Gabriel Salazar, cette date marque l'entrée dans l'arène de la contestation des classes populaires qu'il appelle aussi « pueblo mestizo » ou population métissée⁷. Abusées, discriminées, invisibilisées depuis l'indépendance du pays, exclues des structures du travail traditionnel, ces classes populaires se sont réfugiées dans la paysannerie, l'artisanat, l'extraction minière artisanale. Implantées maintenant dans les villes, elles sont devenues trois fois plus nombreuses que la masse des « gens éduqués » mais en l'absence de processus d'industrialisation, elles sont restées complètement marginalisées. Elles ont par contre toujours été perçues

« Implantées maintenant dans les villes, les classes populaires sont devenues trois fois plus nombreuses que la masse des « gens éduqués ».

comme un ennemi intérieur potentiellement menaçant. À intervalle régulier, elles ont participé à de grands mouvements de protestation sociale souvent en s'exprimant avec violence (saccages, vandalisme, incendies) comme c'est actuellement le cas.

Pour Salazar, cette masse populaire possède une blessure transgénérationnelle, un inconscient chargé d'exclusion, de colère et d'ignorance de sa condition de citoyen ce qui l'a finalement poussé à se révolter de manière violente car dépossédée des mécanismes de socialisation traditionnelle lui permettant de s'intégrer pleinement dans la société. De tout temps, la révolte sociale des milieux précarisés a généré panique institutionnelle et suscité angoisse des classes dirigeantes comme le prouve le message Whatsapp audio filtré par le journal *La Tercera* de Cecilia Morel, l'épouse du président Sebastian Piñera. On y décèle cette peur existentielle des classes dominantes chiliennes de se voir déposées par cette « horde prolétarienne ». « Je crois que le plus important, c'est de garder la tête froide, de ne pas s'affoler, parce que ce qui vient est très, très, très grave, tremble la Première dame chilienne. [...] ils ont essayé de brûler un hôpital, ils ont essayé de s'emparer de l'aéroport, bref, on est absolu-

ment dépassés, c'est comme une invasion étrangère, extraterrestre, je ne sais pas comment dire, et nous ne sommes pas armés pour les combattre. S'il vous plaît, gardons notre calme, faisons appel aux gens de bonne volonté, c'est le moment de ratio..., de rationna... comment on dit?, de rationner la nourriture, et nous allons devoir diminuer nos privilèges et partager avec les autres ».

Quelle sortie de crise ?

Face à la révolte, le président Piñera a déployé une stratégie de répression brutale mais complètement prévisible laissant derrière elle une trentaine de mort-e-s, 5.000 blessé-e-s dont plus de 300 oculaires. Acculé, il a finalement négocié avec les partis de l'opposition un grand accord pour la paix sociale et la nouvelle constitution. Cet accord doit se traduire par la mise en place d'un processus constitutionnel qui sera initié par un référendum pour valider (ou pas) l'idée d'une nouvelle constitution

et qui définira la composition de la future convention constitutionnelle.

« Si cet accord est historique, écrit Abraham Franssen, il n'a pourtant pas permis le rétablissement de la paix sociale, de par la nature de la mobilisation et de la répression, mais aussi parce qu'il ne s'agit à ce stade que d'une réponse procé-

durale, longue et incertaine, ne garantissant aucun contenu substantiel, et parce que sa source, un accord historique entre partis politiques au Congrès, est elle-même déconsidérée⁸ ». Cette interprétation passablement pessimiste n'autorise-t-elle aucune expectation de sortie de crise par le haut, c'est-à-dire permettant à une institutionnalité politique de fonctionner pour répondre concrètement aux exigences de changements structurels ?

Quand les cris, la rage, la répression s'apaiseront, on découvrira si la voix de celles et ceux qui n'ont jamais été invité-e-s au banquet de la prise de décision sera enfin entendue. Si les adeptes du *statu quo*, poussé-e-s dans leurs retranchements accepteront de céder au moins un petit peu. Si (quand même), le chemin qui doit mener à une nouvelle constitution s'accompagnera d'un grand pacte social. Ou alors, si à l'instar d'autres pays de la région, la sortie de crise se produira via un mélange de néo-populisme et autoritarisme qui comblera artificiellement une population déboussolée mais tout de même revancharde. Et si les aspirations à « vivre en paix » seront étouffées définitivement ou encore pour longtemps. #

7. G. SALAZAR, *El reventón social en Chile, una mirada histórica*, www.nusog.org

8. A. FRANSSEN, *op cit.*

(*) Attaché de presse de la CSC-



INTERVIEW



EVA JIMÉNEZ LAMAS

responsable des migrant-e-s CSC Bruxelles et du Comité des travailleur-euse-s migrant-e-s avec et sans papiers de la CSC



MAGALI VERDIER

animatrice MOC Bruxelles

Jean-Michel LAFLEUR et Abdeslam MARFOUK, *Pourquoi l'immigration? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXI^e siècle*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2017, 135 pages.

Travailleuses domestiques sans-papiers, la lutte au grand jour

Créée en 2018, la Ligue des travailleuses domestiques regroupe des femmes sans-papiers vivant dans l'isolement, la peur et des conditions de vie précaires malgré leur rôle indispensable au fonctionnement de notre société. Aujourd'hui, elles sortent de l'anonymat pour révéler au grand public leur situation et pour revendiquer, entre autres, une régularisation par leur travail mais aussi la lutte contre l'exploitation et les violences dont elles font l'objet au quotidien.

Dans quelles conditions se trouvent les travailleuses domestiques sans-papiers dans notre société ?

Ces femmes sont corvéables à merci et soumises au bon vouloir de leur employeur, bien souvent abusé : maltraitances, salaires sous-payés ou encore agressions sexuelles sont le quotidien de nombreuses travailleuses domestiques sans-papiers. Selon une enquête réalisée par la CSC en 2017, une travailleuse du nettoyage sur trois est victime de violences sexuelles au travail¹. On imagine aisément que dans le secteur non formel, cette proportion est encore plus importante, voire généralisée. Certains patrons n'hésitent pas à utiliser des moyens de pression sur les travailleuses en leur refusant de payer le salaire dû, voire même en confisquant leur passeport.

Le fait de travailler au domicile d'un particulier peut soulever plusieurs problèmes. Les femmes sont isolées et vulnérabilisées. La prise de conscience de leur situation précaire est moins évidente, car elles sont chacune confinée dans l'espace domestique dont elles ont la charge. Ajoutons à tout cela la difficulté pour un syndicat de porter plainte contre un particulier ou de mener une action syndicale devant un domicile privé... Dans ces conditions, elles ont plus de difficultés à demander leur dû ou à porter plainte en cas d'agression.

Elles sont pourtant indispensables à notre société...

Les femmes migrantes remplissent un rôle fondamental dans nos métropoles. De plus en plus de per-

sonnes ont recours à ces femmes comme travailleuses domestiques. Avec le vieillissement de la population dans les pays d'Europe du Nord, on constate un accroissement de la demande dans les métiers du care et du travail domestique². Les femmes migrantes aujourd'hui en Belgique sont l'illustration même de la global care chain (la chaîne globale du soin) : laisser sa famille (ses parents, ses enfants et les malades) et les confier à d'autres femmes dans son pays d'origine et venir ici pour garder nos enfants, nos parents et nos malades. Nous avons parmi les travailleuses de la ligue, des mamans contraintes d'élever leur enfant via skype... Par ailleurs, régulariser les femmes sans-papiers c'est aussi les faire contribuer à la redistribution des richesses : elles payeraient des cotisations sociales et des impôts. Le manque à gagner pour les caisses de la sécurité sociale pour 50 000 femmes vivant et travaillant au noir est estimé à 29 millions d'euros par mois.

Enfin, ces femmes contribuent au fonctionnement de la société au travers des remittances, c'est-à-dire des transferts de revenus vers leur pays d'origine. Elles ont tendance à transférer plus souvent une part élevée de leurs revenus que les hommes³.

Sait-on combien de femmes sans-papiers travaillent dans le secteur ?

Les estimations de personnes sans-papiers qui travaillent dans le secteur informel sont très variables et difficiles à établir précisément. Il s'agit en effet de personnes qui doivent rester dans l'invisible. Pour se protéger, elles poursuivent des stratégies de

1. L'Info, Journal d'informations syndicales, CSC, n°13, pp. 4-6, 30 juin 2017
 2. La distinction est difficile quand ces notions sont appliquées aux travailleuses domestiques sans-papiers car elles sont amenées à effectuer aussi bien du soin aux personnes que du travail domestique.
 3. Organisation internationale pour les migrations (OIM), Document thématique sur les rapatriements de fonds, voir : https://www.iom.int/sites/default/files/our_work/ODG/GCM/IOM-Thematic-Paper-Remittances-FR.pdf.



survie qui font que certain·e·s n'introduisent même pas de demande de régularisation ou de demande de carte d'aide médicale urgente. Évaluer la population de sans-papiers en Belgique et le nombre de femmes engagées dans le travail domestique constituerait pourtant une donnée importante. Le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale ⁴ a d'ailleurs émis un avis d'initiative en 2016 mettant en évidence l'écart du taux d'emploi entre les hommes et les femmes venu·e·s par le biais du regroupement familial. C'est pourquoi le Conseil

“ Ces femmes sont déjà opprimées en tant que travailleuses et sans-papiers mais que, en plus, elles sont dominées en tant que femmes. ”

relevait alors l'absolue nécessité de développer une recherche de terrain sur le travail domestique pour mettre en lumière le nombre de femmes migrantes avec ou sans papiers présentes dans ce secteur. Mais à ce stade, cette recherche n'a pas encore été menée. On sait juste que la population de sans-papiers sur le territoire belge est estimée à 150.000 personnes d'après le mouvement associatif⁵ et que les femmes en faisant partie ayant moins facilement accès à l'emploi se retrouvent confinées dans des secteurs tels que le care, le nettoyage, le travail domestique...

Comment viser l'égalité de droit pour toutes, notamment en leur apportant une protection ?

Pour protéger au mieux les travailleuses sans-papiers, il y a une nécessité de reconnaître et de définir clairement le travail domestique. En 2011, l'Organisation internationale du travail (OIT) a adopté la Convention 189 sur les travailleur·euse·s domestiques. Ce texte reconnaît la contribution significative des travailleur·euse·s domestiques à l'économie mondiale et prévoit un travail décent pour ceux·celles-ci⁶. Cette convention n'a été ratifiée par la Belgique qu'en 2015. Dans notre plaidoyer en faveur de la reconnaissance du travail domestique s'ajoute désormais la Convention 190, adoptée l'an dernier, contre les violences au travail. Celle-ci reconnaît le droit de toute personne à exercer un travail exempt de violence et de harcèlement⁷. Ces deux conventions sont importantes car elles servent d'appui à notre ligne argumentaire, mais dans les faits, ces sont des conventions internationales sans véritable sanction. On aimerait pouvoir les rendre contraignantes par la force des choses, comme l'exemple de la Convention d'Istanbul.

En dehors de ces conventions, il existe un autre type de protection qui couvre un sans-papiers qui souhaite porter plainte. Le seul texte qui peut permettre au-

jourd'hui de récolter des preuves, de protéger la victime sans-papiers durant la plainte et durant toute la durée de la procédure en lui donnant un titre de séjour c'est l'article 13 alinéa 4 de la Directive sanctions du Parlement européen⁸. En totale cohérence donc avec le principe supérieur de la Victime contenu dans la Directive victimes⁹. Toute la Directive sanctions a été transposée dans le droit belge, à l'exception de l'article 13.4. Or, sans cet article, il n'existe aucun mécanisme de sanction efficace.

En l'absence de l'application de cet article, une personne sans-papiers qui dépose plainte dans un commissariat s'expose à être détenue dans les 24h dans un centre fermé, avec le risque ensuite d'y rester avant expulsion... Beaucoup n'osent donc pas porter plainte. Des arrangements existent cependant, notamment avec certaines zones de police mais uniquement s'il s'agit d'une violence au sein d'un ménage. Le problème se pose encore pour les femmes qui sont violentées en dehors du cadre familial, notamment au travail. C'est précisément à ce type de violences que fait référence la Convention 190. Et malheureusement dans ces cas-là, aucune protection n'existe.

Est-ce qu'une reconnaissance du travail domestique pourrait être un motif de régularisation ?

L'une des revendications de la CSC à court terme c'est de faire reconnaître le travail domestique parmi la liste des métiers en pénurie. C'est une manière de reconnaître et valoriser un travail qui, par ailleurs, ne pèse pas dans la comptabilité nationale. De plus, étant donné la pénurie structurelle en matière d'accueil des enfants, des malades et des personnes âgées, la Belgique pourrait se déclarer en état d'urgence de care, à l'instar de l'Allemagne. En effet, aujourd'hui le travail domestique n'est pas reconnu comme un métier en pénurie et n'ouvre donc pas le droit à un permis de travail suivant les conditions de la migration économique. Dans la perspective d'une régularisation du séjour liée à une régularisation du travail, c'est fondamental.

Vous avez aussi soutenu la création d'une Ligue des travailleuses domestiques...

La ligue est née d'un constat : les femmes étaient peu présentes au sein du comité des travailleur·euse·s migrant·e·s avec ou sans papiers. À partir du moment où il y a des hommes, il y a une reproduction de schémas de domination (exemple : répartition du temps de parole etc.). Il ne faut pas oublier que ces femmes sont déjà opprimées en tant que travailleuses et sans-papiers mais que, en plus, elles sont dominées en tant que femmes. Il nous semblait donc nécessaire de créer un espace comme la ligue qui

4. Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale, Avis d'initiative relatif à la migration économique et l'occupation des travailleurs étrangers en Région de Bruxelles-Capitale. 16 juin 2016, voir : <https://www.ces.irisnet.be/fr/avis/avis-du-conseil-par-matiere/economie/a-2016-045-ces/view>

5. Fin 2014, l'Observatoire de la Santé avait estimé la population de sans-papiers à 100.000 personnes. Depuis lors, en intégrant les nouvelles arrivées cette population est estimée à 150.000 car on compte 20.000 demandes d'asile par an dont près de 2/3 sont déboutés, sans parler des rejetés du 9ter (maladies graves), 9 bis (circonstances exceptionnelles)

6. « Convention 189 », voir : https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CO-DE:C189

7. « Convention 190 », voir : https://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CO-DE:C190

8. Directive 2009/52/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 prévoyant des normes minimales concernant les sanctions et les mesures à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier

9. Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes de la criminalité et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil



© Eva Jiménez Lamas

leur permet de se coaliser, se réunir, se structurer pour mieux organiser leur lutte spécifique tout en faisant partie d'un mouvement plus large comme celui du comité travailleur·euse·s migrant·e·s avec et sans papiers de la CSC Bruxelles.

En tant que comité syndical de travailleuses de care, la ligue a pu établir une liste de revendications : la lutte contre l'exploitation des travailleur·euse·s migrant·e·s avec ou sans papiers, la lutte contre les violences (harcèlement, violences sexuelles et morales, exploitation), la régularisation par le travail, l'accès à une couverture maladie, l'accès à des logements décents, la fermeture des centres fermés et l'arrêt de l'enfermement des enfants et enfin l'accès à l'éducation pour les travailleuses et leurs enfants.

Comment cette ligue a-t-elle été créée en dépit de leur situation d'isolement et de domination ?

Mobiliser les femmes sans-papiers c'est compliqué et ce pour plusieurs raisons : elles travaillent énormément, mais surtout elles travaillent au domicile de particuliers sans possibilité de s'unir avec d'autres femmes travaillant dans le même secteur, c'est un paramètre essentiel au moment de faciliter l'organisation d'un collectif de travail. Par ailleurs, elles ont peu l'habitude de prendre la parole en public, elles parlent différentes langues... Il a donc fallu s'adapter à toutes ces difficultés et mettre en place des solutions : travailler le week-end ou en soirée, organiser des garderies ou encore des équipes de traduction. La question des langues est fondamentale au sein de la ligue. La mise en place d'un système de traduction permet de partager beaucoup plus largement cette lutte. La femme sans-papiers qui parle espagnol ou anglais, qui travaille six jours par semaine et qui n'a pas le temps d'apprendre le français, a assurément

sa place dans la Ligue des travailleuses domestiques mais il faut lui en donner les moyens.

La solidarité avec d'autres femmes est aussi importante au bon fonctionnement de la ligue. En novembre 2019, les femmes de la ligue ont ainsi manifesté au côté des travailleuses des titres-services, descendues dans la rue pour réclamer un meilleur salaire.

Quels sont les objectifs de la ligue ?

Un des objectifs de la ligue est d'interpeller le grand public et les politiques sur le rôle indispensable de ces travailleuses dans la société au travers d'actions de sensibilisation. En avril 2019, la ligue a organisé une action au Parlement fédéral. « Vos toilettes propres, nos propres papiers ». Cette phrase ainsi que des revendications ont été placardées dans les toilettes des parlementaires. Cette action a eu une belle visibilité dans les médias. Ce travail de mobilisation est essentiel tant pour la motivation du groupe que pour permettre aux femmes de faire reconnaître leur travail et sortir de leur invisibilité quotidienne. À travers cette action, les femmes de la ligue ont pu s'exprimer directement sur la place publique et sortir de leur invisibilité quotidienne.

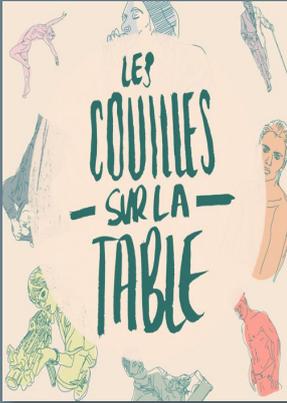
Un documentaire, réalisé entièrement par les femmes, est également en préparation en collaboration avec ZIN TV. Au départ, le but était de réaliser un film court mais les femmes étaient tellement motivées que c'est devenu un documentaire de 40 minutes. Dans le cadre de l'Éducation populaire, il y a eu la mise en place de moments d'échange d'informations pratiques et de « bons plans » au début des réunions. C'est une façon très concrète de soulager le quotidien de femmes qui n'ont déjà pas accès à grand-chose. #

Propos recueillis par Élodie JIMÉNEZ ALBA



AU FIL DES PAGES

Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas un livre que nous vous présentons ce mois-ci mais un podcast. Intitulé *Les couilles sur la table*, ce podcast au titre percutant a été lancé sur Binge Audio au mois de septembre 2018. Au micro, on retrouve la journaliste française Victoire Tuaille qui déconstruit et interroge les mythes autour de la masculinité. Qu'est-ce que la virilité? Qu'est-ce que ça implique d'être un homme? Comment fabrique-t-on les petits garçons? Pourquoi parle-t-on de patriarcat? Au fil des épisodes, Victoire Tuaille accueille des femmes et des hommes pour analyser toutes ces constructions liées au fait d'être un homme. On y parle d'ailleurs de tous les hommes: les petits garçons, les pères, les frères, les amis, les cousins, les collègues, les voisins... Ainsi que d'une multitude de sujets: les tâches ménagères, le harcèlement au travail, la sexualité, les injonctions sociales ou encore l'éducation. Le tout avec un seul objectif: parler des hommes d'un point de vue féministe pour imaginer une société plus



égalitaire mais également pour aider à comprendre le monde dans lequel on vit. Avec ses 500.000 écoutes par mois, *Les couilles sur la table* est un véritable succès audio et se classe aisément parmi les podcasts francophones les plus écoutés aujourd'hui. Fort de cette audience, le podcast a même été adapté au format papier grâce à une campagne de financement participatif. Publié en octobre dernier chez Binge Audio Éditions, l'ouvrage (du même nom que le podcast) résume et complète la cinquantaine d'épisodes disponibles en ligne à ce jour. #

Victoire TUAILLON, *Les couilles sur la table*, Binge Audio Éditions, 2019. Lien vers le podcast: <https://www.binge.audio/category/les-couilles-sur-la-table/>

NOUS VOUS EN PARLIONS...

Le succès électoral grandissant des populismes simplificateurs et de l'extrême droite témoigne d'une crise profonde de la démocratie. Se nourrissant des fractures sociales creusées par les politiques néolibérales, l'extrême droite part à la conquête du pouvoir, au nom d'un mythe du Peuple, uni et uniforme. Comment l'extrême droite capitalise-t-elle sur cette considérable souffrance sociale? Quelles stratégies déploie-t-elle pour conquérir les esprits et le pouvoir? Et quelles seront celles du MOC pour se saisir avec les populations de l'ambition d'un projet démocratique, égalitaire, écologique et solidaire renouvelé? Ces questions seront explorées et débattues lors de la 98^e Semaine Sociale du MOC intitulée «Obscurités et lumières: extrême droite, démocratie, mouvement social» les 16 et 17 avril prochain. En attendant, nous vous invitons à relire l'article de Frédéric Ligot «Populisme et crise de la démocratie: les racines du mal» publié dans *Démocratie* en juin 2019. Tout en établissant les limites du concept de populisme, l'auteur propose un décryptage des multiples facteurs expliquant ce phénomène en Europe: défiance grandissante envers les élites, crise de la démocratie représentative, insécurité sociale et économique, hégémonie néolibérale... Ce populisme étant vu comme une réponse perverse à une demande légitime de réappropriation du politique par les citoyen-ne-s, une sortie de crise ne passera pas par la culpabilisation de son électorat. Par contre, le mouvement ouvrier peut jouer un rôle déterminant. L'article en esquisse les contours. #

Comité de rédaction

• M. BUCCI • A. ESTENNE • P. FELTESSE • P. GEORIS
• L. LAMBERT • P. LEDECQ • A. MAIA • T. MIESSEN
• V. ORUBA • P. PALSTERMAN • C. POLAIN • F. REMAN
• C. STEINBACH • A. TRIGALET

Rédactrice en chef Stéphanie BAUDOT

Journaliste Élodie JIMÉNEZ ALBA

Photo Une © Gustave Deghilaige

Site www.revue-democratie.be

E-mail democratie@moc.be

Administration Lysiane METTENS tél.: 02 246 38 43

Avec le soutien de Mouvement Social scri

Éditeur responsable Pierre GEORIS

Centre d'information et d'éducation populaire du MOC (CIEP ASBL)

BP50 - 1031 Bruxelles

Démocratie est publié sans but lucratif

Pour recevoir *Démocratie*

Par domiciliation, demandez un avis de domiciliation en téléphonant

au 02 246 38 43 (ou via lysiane.mettens@ciep.be).

Vous payez 20 EUR par an ou 10 EUR par semestre.

Par virement bancaire, versez la somme de 25 EUR (pour les 12 prochains numéros)

ou de 43 EUR (24 prochains numéros) sur le compte BE95-7995-8743-7658 avec la mention «DÉMOCRATIE».

GAVROCHE@MOC.BE

Et voilà le temps des carnivals passés... Quelques confettis et serpentins souillent encore les pavés des rues qui ont vibré l'espace de quelques jours au son des grelots et des sabots. Mais à Alost, ce qui a surtout sali la petite ville de Flandre orientale cette année, ce sont les défilés de chars exhibant d'infâmes caricatures antisémites faisant éclater cette vieille institution plutôt que les rires des enfants et des familles. Mais comme une réplique aux Alostois sur l'inacceptable de leur geste, à peu près au même moment, à plusieurs milliers de kilomètres de là, à São Paulo, alors que le contexte y est nettement plus morose, les cortèges flamboyants donnaient à voir un tout autre spectacle. Sur fond de résistance politique, musique et danse ont enflammé les Brésilien-ne-s venu-e-s voir se disputer les écoles de samba pour l'obtention du titre de champion du carnaval. Depuis les gradins, étaient scandés des « Viva Paulo Freire » à laquelle l'Escola de Samba Águia de Ouro rendait un vibrant hommage. L'éducation était ainsi mise à l'honneur avec comme fil conducteur « le pouvoir de connaître » faisant écho à l'un des hymnes les plus connus au Brésil du mouvement de lutte contre la dictature militaire. Le pouvoir de connaître, c'est aussi le pouvoir de ne pas oublier. Ne pas oublier que la barbarie commence toujours avec des images aussi sordides que celles qui ont défilé à Alost. #